

Pourquoi le gouvernement doit retirer son projet de réforme ?

Les éléments déjà énoncés par la CGT (une réforme inégalitaire, injuste, non fondée, ...) ainsi que par les organisations présentes dans l'intersyndicale, le gouvernement cherche à la justifier au nom d'un problème de financement.

Il est à noter que le MEDEF et l'ensemble des représentants du patronat se sont empressés de féliciter le gouvernement pour ce projet de réforme, notamment parce que celui-ci fait reposer le financement de notre système de retraite par répartition que sur les salariés et non sur le capital.

C'est en quoi cette réforme est profondément injuste car « le déficit » de financement estimé à 14 milliards d'euros a justement été provoqué par la politique salariale et sociale menée par les entreprises :

Sur la politique sociale, cela fait des années que le patronat même une politique de baisse des emplois à travers les plans de licenciements RCC, RCI, à travers aussi l'usage abusif de prestataires et d'intérimaires, le non-remplacement des salariés qui partent en retraite, qui démissionnent

Pour NTN SNR baisse d'effectif, de - 391 au total dont - 357 ouvriers par rapport au 30/11/2019

30/11 /2019	EFFECTIFS PAR TYPE DE CONTRAT		30/11/2022	EFFECTIFS PAR TYPE DE CONTRAT	
	CDI/CDD	Dont femmes		CDI/CDD	Dont femmes
Ouvriers	1559	457	Ouvriers	1202	347
Etam	699	247	Etam	580	218
Cadres	498	124	Cadres	583	152
TOTAL	2756	828	TOTAL	2365	717

Sur la politique salariale c'est une politique de mise en place de primes (non soumises à cotisations sociales), l'octroi d'augmentations générales de salaire qui ne couvrent pas l'inflation, A NTN SNR les dernières augmentations se sont soldées pour les Ouvriers + 2%, pour les Etam + 1,5 %, c'est le maintien des inégalités salariales entre femmes et hommes, la suppression pour les ingénieurs et cadres des AGS avec uniquement un budget d'AI.

Et plus le temps passe, plus il y a de salarié(e)s rattrapé(e)s par le smic puisque **157 travailleurs** se sont vu augmenter d'office ! C'est bien pour cela que la CGT de la Métallurgie du département nous avons signé l'accord d'octobre 2022 réévaluant de plus 9 % les grilles de salaires mini

Mais Pouvons-nous rester à la marge pour un grand groupe comme NTN SNR et laisser croire que ses réévaluations vont impacter tous les salariés car ce n'est que pour le début de grilles. Si nous nous contentions de cela, ça reviendrait à penser que les salaires qui étaient supérieurs d'au moins 30% à cette grille pour NTN SNR devraient donc être rattraper dans le temps, nous conduisant effectivement à être rémunéré au smic !

Nos salaires doivent être indexé à l'inflation : cela nous maintiendrait juste en équilibre. Il est temps de revenir à l'échelle mobile des salaires, mécanisme d'indexation des salaires sur les prix, et de redistribution équitable de la création de richesse.

A noter : Pour NTN SNR : La somme des 10 rémunérations les plus enlevées » passe de 1 330 739 euros à 1 596 077 euros de 2019 à 2021 (soit +20%).

Ces politiques de recul social et salarial ont bien évidemment un effet cumulatif sur le financement de la protection social, aussi bien branche maladie que retraite. Les chiffres :

- Création de 1,7 million d'emplois dans le privé générant 13,6 Mds € de cotisations retraites.
- Une hausse des salaires de 5% dans le privé et de 5% du point d'indice dans la fonction publique libérerait respectivement 9 Mds et 1,25 Mds € pour la branche retraite.
- Mettre fin aux 28 % d'écart de salaire entre les femmes et les hommes pour ajouter 6,5 milliards par an dans les caisses.
- L'annulation des exonérations de cotisations (près de 85 Mds€ pour 2023) rapporterait 18,4 Mds pour la branche vieillesse

Ces exemples démontrent, s'il en était besoin, que le responsable et donc celui qui doit payer la note est le capital et non les salariés.

Si cela ne suffisait pas, non seulement les entreprises gagnent de l'argent sur le dos des salariés pour financer le capital en lieu et place du financement du budget social par les cotisations, mais à cela il faut ajouter toutes les subventions reçues par les entreprises à travers le crédit impôt recherche, le plan de relance, le plan « France 2030 ». Mais à cela il faut encore ajouter les exonérations de cotisations sociales octroyées par le gouvernement.

En clair, gouvernement et patronat complices pour torpiller le financement du budget de la sécurité sociale pour mieux pouvoir en justifier la réforme qui n'a de conséquences que pour les salariés à travers le recul de l'âge de la retraite, l'augmentation du nombre de trimestres cotisés, le seul financement « du déficit » par les salariés.

C'est pourquoi la CGT, ainsi qu'à l'appel de l'ensemble des organisations syndicales, appelle toute la population à se mobiliser par la grève et la manifestation encore plus massivement le mardi 7 février puis le samedi 11 février pour dire non à cette Contre-réforme.